

Concours international du diaporama numérique

Le diaporama

Le « Court métrage photo » est un média audiovisuel inédit qui marie intimement les images, le son et parfois le texte. Dans les œuvres présentées l'image fixe est le support visuel de base, mais nous restons ouverts à l'incrustation de vidéos.

Le sujet traité est complètement laissé libre à l'auteur.

L'auteur peut exprimer une idée, apporter une réflexion, raconter une histoire, illustrer une chanson, faire une documentation, ou laisser parler son imagination.

L'idée du concours

L'idée du concours est de permettre aux auteurs avec un seul envoi de participer à plusieurs jugements dans différents pays. Dans chaque pays, un ou plusieurs clubs peuvent se porter candidats pour participer au jugement. Les clubs respectifs veilleront à ce que l'évaluation soit effectuée par des juges compétents. Il y aura donc plusieurs Palmarès locaux et un Palmarès global.

Un autre but de la compétition est de diffuser, juger et de faire connaître le Diaporama numérique en dehors du « monde de l'audiovisuel ».

Une caractéristique principale de la compétition est de limiter la durée d'un diaporama à 3 minutes et 21 secondes. D'où le nom « Challenge 321 ». Pour les auteurs, le challenge est de transmettre leur histoire dans ce court laps de temps. Pour le public, la courte durée assure un programme varié.

L'organisation

Le « Challenge 321 » est organisé par le groupe de travail "Challenge" du club AV-Dialogue e.V. en Allemagne. Les diaporamas inscrits seront proposés aux différents groupes co-organisateurs dans les pays participants. Après l'évaluation par chaque groupe un classement sera effectué. Le palmarès final sera calculé par l'addition des points de chaque groupe.

Bien entendu, les organisateurs s'engagent à ne pas diffuser les oeuvres sur Internet ou par quelque autre moyen.

Les œuvres présentées, la liste des clubs participant au jugement et les résultats du jugement seront diffusés sur le site web du Challenge (www.challenge321.org).

Droits d'inscription

Pour chaque montage il y a des droits d'inscription de 10 euros. Avec ces droits, quelques frais sont couverts, par exemple les coûts du serveur web. Les organisateurs s'efforceront de limiter les dépenses. Le reste des recettes sera reversé à titre de prix en espèces aux meilleurs auteurs.

Nous demandons le paiement par virement bancaire ou Paypal.

Veuillez préciser vos nom et prénom.

- a) Virement SEPA à Challenge 321: Achim Maier
IBAN: DE96 5001 0517 5420 3247 11
BIC: INGDEFF
- b) Virement via Paypal: **Pay@challenge321.org**

Concours international du diaporama numérique

Recommandations

Le « Challenge 321 » étant une compétition internationale, il peut y avoir des problèmes dans la compréhension du texte.

Si un texte est utilisé, des versions en différentes langues peuvent diminuer le problème de compréhension. Veuillez joindre à votre montage un résumé ou le texte lui-même, et si possible, aussi des traductions. Une description brève devrait être jointe au moins en anglais.

Participation

- Format de fichier: Les montages doivent être en fichier auto exécutable ou en fichier vidéo dans un format commun (par exemple MP4).
- Largeur du fichier: max. 500 MO. Si votre fichier serait plus grand, utilisez une compression plus forte.
- Start / Stop: Les fichiers auto exécutables doivent commencer sans autre intervention et de quitter à la fin.
- Date d'expiration: Il n'est pas souhaitable de mettre une date d'expiration dans les fichiers auto exécutables. S'il y en a une : soit fin de l'année civile, soit indiquée dans le formulaire d'inscription.
- Format des images: Le format recommandé est 1920 x 1080 pixels (Full HD). D'autres formats peuvent être acceptés.
- Durée maximale: 3 minutes et 21 secondes (321), soit 201 secondes.
- Sujet: Libre
- Nombre: Chaque auteur peut présenter **une œuvre** et participer une fois comme co-auteur.
- Actualité: Les œuvres proposées ne doivent pas avoir plus de deux ans et ne doivent pas avoir déjà participé à un « Challenge 321 » antérieur. Dans ce domaine, nous faisons confiance aux auteurs.
- Les droits: Avec l'envoi l'auteur confirme qu'il ne viole pas les droits de tiers, et qu'il accepte les règles du concours.

Envois

Pour inscrire utilisez le formulaire en ligne qui se trouve sur le site web "www.challenge.org".

Les envois au concours devront être effectués uniquement par transfert électronique de fichiers. Cela peut être par exemple www.wetransfer.com (service gratuit). Veuillez envoyer le lien de téléchargement à l'adresse suivante: transfer@challenge321.org, Objet: "challenge inscription"

Pour l'envoi, ces fichiers sont nécessaires:

- 1.) Le montage en exécutable (.exe) ou en fichier vidéo
svp utilisez le nom du montage comme nom du fichier.
- 2.) Un portrait de l'auteur (hauteur max 1000 pixels)
svp utilisez votre nom/prénom comme nom d'image (<prénom-nom>.jpg)
- 3.) Une affichette représentative du montage (format Full HD).
- 4.) Un fichier optionnel (Word ou PDF) avec autres informations concernant le montage,
utilisez comme nom du document le titre du montage avec un annexe de langue
comme _fr, _en, _de.

Concours international du diaporama numérique

La présélection

Dans le cas de plus de 80 soumissions, une présélection sera faite. Ceci est fait internationalement par au moins une personne de chacune des équipes participantes. Tous les auteurs (y compris les non-acceptées) obtiennent une liste de résultats avec notation.

Les Prix

Pour les meilleurs montages, il y aura des prix en espèces. Ils seront couverts par les bénéfices de la manifestation. La répartition des prix sera déterminée par l'équipe organisatrice. Cent Euros récompenseront le Grand Prix, s'il y a au moins dix inscriptions.

Calendrier 2017

Date limite d'inscription	31. 03. 2018
Envoi aux jurys	15. 04. 2018
Jugement jusqu'au	15. 06. 2018
Proclamation du Palmarès final	30. 06. 2018

Candidature pour participer au jugement

Le « Challenge 321 » est jugé dans différents pays, voilà pourquoi nous attendons la candidature du plus grand nombre possible de pays. Cependant, il ne devrait pas y avoir plus de trois jurys dans un pays. L'équipe organisatrice se réserve le droit de sélection.

Les candidats devront respecter les conditions suivantes :

- 1.) En cas de présélection au moins une personne devrait visionner tous les montages. Pour ça les envois seraient distribués rapidement.
- 2.) Le jugement sera effectué par au moins cinq juges, la majorité devra avoir de l'expérience dans le domaine de l'audiovisuel. Un jury plus important est admis (tous les membres d'un club, prix du public). Un jury en groupe est souhaité mais non demandé, on peut aussi juger chez soi. Le jugement ne doit passer impérativement dans un jour ou un week-end. Une photo du jury sera la bienvenue.
- 3.) Le résultat du jury devra être inscrit sur un formulaire Excel fourni par le comité organisateur et sera retourné rapidement.
- 4.) Les œuvres sélectionnées pourront être présentées lors d'événements locaux, à des fins non-commerciales.
- 5.) La diffusion des œuvres à des tiers ou sur le Web ou dans d'autres médias n'est pas autorisée sauf avec la permission de l'auteur.

Information et Contact

Site: www.challenge321.org

E-mail: info321@challenge321.org

Groupe de travail Challenge

AV-Dialogue e.V.
Achim Maier
Matthias Pfister
Klaus Fritzsche